



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°51

Réunion du mardi 7 avril 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPE DE FRANCE 2026 / 2027

Calendrier des 2 premiers tours:

1^{er} tour : le 03 mai 2026 (clubs de niveau départemental uniquement).

2^{ème} tour : le 24 mai 2026 (entrée en lice des clubs de niveau régional).

Désignation des matchs du 1^{er} tour :

182 matchs.

1 exempt : CELLOIS CS.

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, la rencontre est inversée.

SENIORS – COUPE PARIS CREDIT MUTUEL IDF
--

55536171 SAINT LEU 95 FC 1 / MANTOIS 78 FC 1 du 05/04/2026 (1/2 finale)

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score final de la rencontre comme suit :

SAINT LEU 95 FC : 0 but – Tab : 5 buts.

MANTOIS 78 FC : 0 but – Tab : 4 buts.

Finale :

La finale aura lieu le mercredi 29 avril 2026 à 20h30 au stade Auguste Delaune à BOBIGNY.
Elle opposera le RACING CLUB DE FRANCE 2 à SAINT LEU 95 FC 1 – match 55614119

SENIORS – CHAMPIONNAT**53391842 CLAYE SOUILLY 1 / LE MEE SPORTS 1 du 11/04/2026 (R1/B)**

Demande de report au 25/04/2026 de LE MEE SPORTS, au motif de l'absence de l'entraîneur, avec accord de CLAYE SOUILLY.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission ne peut pas donner une suite favorable à cette demande et maintient la rencontre le 11 avril 2026.

53392651 BLANC MESNIL SF 1 / CRETEIL LUSITANOS US 2 du 10/05/2026 (R2/B)

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 01/04/2026 ayant infligé une suspension de terrain d'un match ferme à l'équipe Seniors 1 de BLANC MESNIL SF, à compter du 20 avril 2026, la Commission demande au club du BLANC MESNIL SF de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de BLANC MESNIL, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le jeudi 07 mai 2026 à 12h00, au plus tard.

U20 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**U20 R3 – poule C – 53447842 – SAVIGNY FOOT CO / IGNY AFC du 15/03/2026.**

En l'absence de réception de la FMI malgré 2 rappels, la Commission demande un rapport à l'arbitre précisant le score du match.

A réception, il sera fait application des dispositions de l'article 44 du RSG de la LPIFF.

U18 – CHAMPIONNAT**53394424 MONTROUGE FC 92 1 / RC ARGENTEUIL 1 du 19/04/2026 (R1).**

Demande de MONTROUGE FC 92 pour avancer le coup d'envoi du match à 12h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du RC ARGENTEUIL à transmettre au plus tard le vendredi 17/04/2026.

53395092 MARLY LA VILLE ES 1 / PARIS UNIVERSITE CLUB 1 du 12/04/2026 (R3/C)

Demande de MARLY LA VILLE ES pour décaler le coup d'envoi à 13h00.

Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

53394554 AUBERVILLIERS FCM 1 / US IVRY FOOTBALL 1 du 19/04/2026 (R2/A)**Rappel.**

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 11/03/2026 ayant infligé une suspension de terrain de deux matchs fermes à l'équipe U18 1 d'AUBERVILLIERS, à compter du 30 mars 2026, la Commission demande au club du FCM AUBERVILLIERS de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville d'AUBERVILLIERS, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 17 avril 2026 à 12h00, au plus tard.

Autre rencontre concernée :

53394570 AUBERVILLIERS FCM 1 / VAL YERRES CROSNE du 10/05/2026.

U17 – CHAMPIONNAT**53395497 SENART MOISSY 1 / MONTFERMEIL FC 2 du 19/04/2026 (R2/A)****Rappel.**

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 18/03/2026 ayant infligé une suspension de terrain de deux matchs fermes à l'équipe 1 U17 de SENART MOISSY, à compter du 06 avril 2026, la Commission demande au club du SENART MOISSY de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de

la ville de MOISSY CRAMAYEL, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 17 avril 2026 à 12h00, au plus tard.

Autre rencontre concernée :

53395512 SENART MOISSY 1 / JEUNES AUBERVILLIERS du 17/05/2026.

53395759 PARIS 13 ATLETICO 2 / RACING CLUB 18 1 du 19/04/2026 (R3/A)

Demande de PARIS 13 ATLETICO pour avancer le coup d'envoi à 11h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de RACING CLUB 18, à transmettre au plus tard, le vendredi 17 avril 2026 à 12h.

53395919 CO VINCENNES 1 / FC ROMAINVILLE 1 du 12/04/2026 (R3/B)

Accord des 2 clubs pour inverser le match en raison de l'impossibilité d'accueillir la rencontre à VINCENNES suite à la dégradation de son terrain synthétique.

Accord de la Commission.

53396071 TRILPORT USF 1 / MITRY COMPANS GOELLY 1 du 19/04/2026 (R3/C)

Demande de TRILPORT FC pour avancer le coup d'envoi à 12h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MITRY COMPANS GOELLY, à transmettre au plus tard, le vendredi 17 avril 2026 à 12h.

53396718 STADE GARGENVILLE 1 / MAISONS LAFFITTE FC 1 du 05/04/2026 (R3/G)

Lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait non avisé de FC MAISONS LAFFITTE

53395893 ORVILLOISE AS 1 / CO VINCENNES 1 du 26/04/2026 (R3/B)

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 01/04/2026 ayant infligé une suspension de terrain de deux matchs fermes à l'équipe 1 U17 de ORVILLOISE AS, à compter du 20 avril 2026, la Commission demande au club de l'AS ORVILLOISE de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors des villes de LOUVRES et PUISEUX EN FRANCE, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 24 avril 2026 à 12h00, au plus tard.

Autre rencontre concernée :

53395959 ORVILLOISE AS 1 / VILLETANEUSE CS 1 du 17/05/2026.

53396871 JUVISY ACADEMIE 1 / BAGNEUX COM 1 du 19/04/2026 (R3/H)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 11/03/2026 ayant infligé une suspension de terrain de trois matchs fermes à l'équipe U17 1 de JUVISY ACADEMIE, à compter du 30 mars 2026, la Commission demande au club de JUVISY ACADEMIE de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors des villes de JUVISY, DRAVEIL et VIRY CHATILLON, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 17 avril 2026 à 12h00, au plus tard.

Autre rencontre concernée :

53396880 JUVISY ACADEMIE 1 / EPINAY ATLETICO FC 1 du 10/05/2026.

Le dernier match de suspension de terrain sera à purger sur la saison 2026/2027.

U16 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

53397381 SARCELLES AAS 3 / MASSY 91 1 du 05/04/2026 (R2/B)

53397909 TRAPPES ES 1 / RACING CF 2 du 05/04/2026 (R3/D)

U16 – CHAMPIONNAT

53397134 PARIS 13 ATLETICO 1 / MONTFERMEIL FC 2 du 19/04/2026 (R1)

Demande de PARIS 13 ATLETICO pour décaler le coup d'envoi à 15h15.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MONTFERMEIL FC, à transmettre au plus tard, le vendredi 17 avril 2026 à 12h.

53397390 CRETEIL US 1 / EPINAY ACADEMIE 1 du 12/04/2026 (R2/B).

Demande de CRETEIL US pour avancer le coup d'envoi à 12h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de EPINAY ACADEMIE à transmettre au plus tard, le vendredi 10 avril 2026 à 12h.

53397659 BAGNEUX COM 1 / BONDY AS 1 du 19/04/2026 (R3/B)**Rappel.**

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 11/03/2026 ayant infligé une suspension de terrain de trois matchs fermes à l'équipe U16 1 de BAGNEUX COM, à compter du 30 mars 2026, la Commission demande au club de BAGNEUX COM de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de BAGNEUX accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 17 avril 2026 à 12h00, au plus tard.

Autre rencontre concernée :

53397675 BAGNEUX COM 1 / CRETEIL LUSITANOS F. 2 du 10/05/2026.

Le dernier match de suspension de terrain sera à purger sur la saison 2026/2027.

U15 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

53401111 TORCY PVM US 2 / VERSAILLES 78 FC 1 du 21/03/2026 (R2/A)

La commission demande à l'arbitre officiel un rapport précisant le résultat du match.

U15 – CHAMPIONNAT**Régional 2****Poule B****53401210 FC 93 BOBIGNY 1 / FONTENAY SS/BOIS US 1 du 11/04/2026**

Demande du FC 93 BOBIGNY pour avancer le coup d'envoi à 13h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FONTENAY SS BOIS US à transmettre au plus tard, le vendredi 10 avril 2026 à 12h.

U14 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

53401935 PALAISEAU US 1 / MELUN FC 1 du 21/03/2026 (R3/C)

La Commission demande à l'arbitre officiel un rapport précisant le résultat du match.

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 1****Poule B**

53401494 RACING CLUB FRANCE 1 / PARIS SAINT-GERMAIN 1 du 11/04/2026

Demande du RACING CLUB FRANCE pour décaler le coup d'envoi à 16h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord du PARIS ST GERMAIN FC à transmettre au plus tard, le vendredi 10 avril 2026 à 12h.

Régional 2**Poule A****53401584 FC 93 BOBIGNY 1 / MONTROUGE FC 92 1 du 11/04/2026**

Demande du FC 93 BOBIGNY pour avancer le coup d'envoi à 11h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MONTROUGE FC 92 à transmettre au plus tard, le vendredi 10 avril 2026 à 12h.

Poule B**53401673 BAGNEUX COM 1 / PARIS FC 1 du 28/03/2026**

Courriel de BAGNEUX COM informant d'un dysfonctionnement lors de la transmission de la FMI.

Courriel de l'arbitre officiel indiquant le score et des faits de jeu.

La Commission entérine le résultat du match comme suit :

BAGNEUX COM : 2

PARIS FC : 4

Avertissement : carton jaune pour KANHON Aaron - n°7 de BAGNEUX COM

La Commission accuse réception des compositions du PARIS FC et de BAGNEUX COM

U14 – RÉGIONAL 2					
BAGNEUX COM 1			2	Date : 28/03/2026	
PARIS FC 1			4	Arbitre central : CHAVES Zakariya	
				Arbitre assistant 1 :	
				Arbitre assistant 2 :	
	BAGNEUX COM 1				PARIS FC 1
1	NKASSA Brady			1	BOHN ROUSSEL Enzo
2	DJEHA Samy			2	HAMMAMI Youssef
3	LOVIUS Elie			3	EL MOUDEN Yassine
4	TSONO NGATSE Daniel			4	CAMARA Salim
5	RALAISON William			5	BALTIN Damyan
6	TOUATI Enzo			6	TOURE Sekou
7	KANHON Aaron			7	KONE Abdoulaye
8	GIFFARD Tairys			8	PARION Soan
9	DIPANDA KOULA Junior			9	BATLI Rayan
10	DOSSO Cheick			10	ARTOUS Williams
11	ABDOU Keyan			11	EHUI EHUI Zouga
12	SCHNEIDER Camil Adam			12	MAYEMBA Cédric
13	GOMES URIE Mael			13	BELLANGER Milan
14	KEITA Lassana			14	
	ENCADREMENT				ENCADREMENT
	E	DIAKHO Séliman		E	BOULEE Dimitri
	A	KHARRAZ Hicham		A	SIMILLE Tanguy
	D	HEBBADJ Mokrane		A	FLORENTIN Cédric
				A	VO VAN Elio
				A	Le Navelan Gael

CDM – CHAMPIONNAT**53398186 TRIEL AC / ARCOP NANTERRE du 12/04/2026 (R2/A)**

Demande de TRIEL AC pour avancer le coup d'envoi à 9h.
Accord de la Commission (délai de prévenance suffisant).

ANCIENS – COUPE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**55536489 BONNEUIL SUR MARNE CSM 1 / VELHA GUARDA PARIS 1 du 26/04/2026**

Demande de report le 03 mai 2026 de BONNEUIL SUR MARNE CSM, en raison de l'indisponibilité des installations à cette date, avec accord de VELHA GUARDA PARIS.

La Commission demande au club de BONNEUIL SUR MARNE CSM, de transmettre un document officiel de la mairie confirmant l'indisponibilité des installations, pour sa réunion du 17 avril 2026.

ANCIENS – CHAMPIONNAT**53398441 SARCELLES AAS 1 / EPINAY ACADEMIE 1 du 22/03/2026 (R1)**

Courriel de l'AAS SARCELLES informant d'un dysfonctionnement lors de la transmission de la feuille de match informatisée, avec transmission de la composition de l'équipe.

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score du match comme suit :

SARCELLES AAS : 2 buts.

EPINAY ACADEMIE : 3 buts.

La Commission demande au club d'EPINAY ACADEMIE de lui communiquer la composition de son équipe comprenant les numéros de maillots et de licences, nom/prénom des joueurs ainsi que son encadrement, au plus tard pour le mardi 14 avril 2026.